



Lundi 7 juillet 2014

Communiqué

Conseil général : 50 000 euros pour le programme ANRU médiation 2014 au service de la qualité de vie des quartiers stéphanois et rouchons

Au cours de la Commission permanente du lundi 7 juillet, 50 000 € ont été votés pour le financement du dispositif présence de nuit dans les quartiers stéphanois et rouchons.

Ce dispositif répond aux vœux de Loire habitat, Métropole habitat et des locataires.

Engagés dans ce dispositif depuis de nombreuses années, les bailleurs sociaux assurent une présence nocturne d'agents de médiation afin de prévenir et trouver une solution aux troubles de voisinage, pour améliorer la qualité de vie dans les immeubles.

« Les dispositifs mis en place par Loire habitat et Métropole habitat sont, en ce qui concerne la médiation, très coûteux, de l'ordre du million d'euros par an. Ils sont coûteux mais néanmoins nécessaires à la tranquillité des locataires. Ils sont nécessaires également pour la propreté et l'état général des immeubles », estime Gilles Artigues, Vice-président du Conseil général en chargé des politiques urbaines, avant d'ajouter : « La présence d'agents de médiation a rendu possible un dialogue parfois rompu. C'est ce dialogue qui permet le respect des règles de vie communes et qui a nettement fait baisser les incivilités dans ces immeubles. »

contact presse :

Pierre Chappel - 04 77 48 42 38

pierre.chappel@cg42.fr

Patrick Françon - 04 77 48 40 07

patrick.francon@cg42.fr